



Tabac et recettes fiscales

Rubrique : actualités - Date : vendredi 30 août 2002

D'après l'AFP « les fabricants de tabac s'attendent à devoir augmenter leurs prix ». Ils jugent en effet « probable que le budget 2003 prévoira une hausse des recettes fiscales sur le tabac ». L'agence rapporte que « des informations de presse non confirmées de source gouvernementale » ont laissé entendre hier que le budget pourrait prévoir une hausse des recettes liées au tabac en échange du maintien à son niveau actuel de la redevance audiovisuelle. Soulignant que chaque année depuis 10 ans la hausse des recettes fiscales et des prix a été d'environ 5%, l'agence relève que ces hausses qui ont rendu les cigarettes françaises les plus chères d'Europe (hors Royaume Uni), commencent pour la première fois depuis longtemps à inciter les fumeurs à choisir des produits moins chers, plus bas de gamme. Autre « phénomène croissant » observé par l'agence de presse : les achats transfrontaliers en raison de l'écart de prix qui est de 12% avec l'Allemagne, 11% avec la Belgique, 33% avec l'Espagne et 17% avec l'Italie. L'AFP note en conclusion que quelle qu'en soit la cause hausse de prix ou campagne anti tabac - la consommation au premier semestre 2002 a baissé en France de 4,5% pour les cigarettes avec une hausse de seulement 3,5% en valeur.